

## **Intimidation de la part des installateurs et changer le compteur pendant votre absence**

**L'intimidation**, c'est utiliser les menaces pour faire peur à quelqu'un, l'empêcher de faire quelque chose ou le forcer à agir contre sa volonté.

**Le taxage**, c'est un **vol aggravé** par l'utilisation de menaces, d'intimidation.

Plusieurs citoyens rapportent que les étudiants engagés par CapGemini, le sous-traitant d'HQ, ont une attitude très intimidante, voir menaçante. Sachez que ne ce sont pas tous qui ont cette attitude, grand nombre accepte votre refus, mais certains ne sont pas très respectueux de vos droits.

Des citoyens rapportent que ces personnes leurs disent « **nous sommes mandatés par HQ** », « **ont eu une formation de deux semaines par HQ** », « **vous n'avez pas le droit de refuser** », « **nous allons le changer même si vous refusez** », « **les ondes ne sont pas dangereuses** », « **vous allez payer des milliers des dollars si vous refusez** », « **vous allez payer les frais de refus** », etc.

**Vous avez le droit de refuser à tout moment et même si vous ne l'avez pas fait avec l'Option de retrait au 1.866.332.6779, ou vous n'avez pas envoyé un avis de non-consentement par courrier recommandé; vous pouvez refuser en personne de vive voix.**

## **NON C'EST NON.**

### **Que faire?**

**Si vous êtes à la maison et vous les voyez arriver.**

Les installateurs qui se présentent seuls sont dans la majorité très respectueux de vos droits, ils rentrent votre refus dans leur ordinateur et vous recevez une appelle d'HQ dans les 48 heures pour fixer un rendez-vous pour vous changer votre compteur électromécanique pour un numérique non-communicant. Si vous voyez que sont deux à se présenter, probablement qu'un d'eux va vous parler d'une façon intimidante.

Vous devez former un groupe de soutien citoyen : formez une chaine téléphonique (vous téléphonez à un numéro qui immédiatement téléphone à un autre et celui-ci à un autre, etc.) qui va vous permettre d'avoir un soutien physique immédiat. C'est facile à intimider une personne seule, pas de tout quand les voisins sortent l'appuyer.

- Sortez avec votre cellulaire, caméra, ou enregistreuse, papier et crayon et informez-les de votre refus (cellulaire et papier et crayon sont suffisants).
- **Si on vous dit que vous ne pouvez pas refuser**, informez-les que vous allez les enregistrer, de répéter leurs propos et de s'identifier.
- Demandez leur carte d'identité de maitre électricien; s'ils n'ont pas, demandez-leur carte d'identité de CapGemini.

- S'ils insistent, vous les dites que vous allez le prendre en photo et téléphoner à la police. C'est votre propriété et vous refusez qu'ils la violent.
- S'ils insistent, criez à l'aide avec force pour que vos voisins sortent des chez eux. Cela devrait les faire fuir assez vite.
- Ils n'ont pas le droit de vous toucher, mettez-vous devant votre compteur en attendant de l'aide.

### **Ne pas garder pas le silence**

Vos agresseurs vont continuer à intimider d'autres citoyens si vous ne les démasquez pas, particulièrement les personnes âgées et les femmes seules. Envoyez un courriel à Mmes Ouellet, Jean, votre député, au député Amir Khadir, votre maire et à *Refusons les compteurs* en leur décrivant avec détail votre mésaventure. Il faut que leurs gestes soient rapportés pour qu'ils arrêtent.

- Donnez votre non et coordonnées complètes incluant votre ville et le jour et heure de l'intimidation.
- Si vous n'avez pas eu leur nom et identification, décrivez-les physiquement.
- Demandez une réponse sur le geste qu'ils vont poser pour que cet acte inacceptable ne se répète plus.

**Merci de vous avoir tenu debout.**

*Refusons les compteurs* [refusonscompteurs@gmail.com](mailto:refusonscompteurs@gmail.com)

Martine Ouellet – ministre des Ressources naturelles [ministre@mrnf.gouv.qc.ca](mailto:ministre@mrnf.gouv.qc.ca)

Diane Jean – Présidente Régie de l'énergie [greffe@regie-energie.qc.ca](mailto:greffe@regie-energie.qc.ca)

*Groulx Boisbriand, Rosemère, Ste-Thérèse* : Hélène Daneault [hdaneault-grou@assnat.qc.ca](mailto:hdaneault-grou@assnat.qc.ca)

Masson *Mascouche et Terrebonne* -Diane Gadoury-Hamelin [dhamelin-mass@assnat.qc.ca](mailto:dhamelin-mass@assnat.qc.ca)

*Deux-Montagnes Deux-Montagnes, St-Eustache* -Daniel Goyer [dgoyer-demo@assnat.qc.ca](mailto:dgoyer-demo@assnat.qc.ca)

*Blainville Blainville, Lorraine, Bois-des-Filion, Ste-Anne-des-Plaine*-Daniel Ratthé [dratthe-blai@assnat.qc.ca](mailto:dratthe-blai@assnat.qc.ca)

Terrebonne- Mathieu Traversy [mtraversy-terr@assnat.qc.ca](mailto:mtraversy-terr@assnat.qc.ca)

Mirabel – Denise Beaudoin [denise.beaudoin-mira@assnat.qc.ca](mailto:denise.beaudoin-mira@assnat.qc.ca)

**Amir Khadir** (le député qui a eu l'initiative de demander à l'Assemblée nationale de passer une motion pour qu'HQ trouve une solution sans frais pour les personnes qui refusent) [akhadir-merc@assnat.qc.ca](mailto:akhadir-merc@assnat.qc.ca)

Votre député si autre qui n'est pas dans les Basses-Laurentides  
[www.assnat.qc.ca/fr/deputes/index.html](http://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/index.html)

### **Maires des Basses-Laurentides (jusqu'au 3 novembre 2013)**

François Cantin – Maire de **Blainville** [francois.cantin@blainville.ca](mailto:francois.cantin@blainville.ca)

Marlene Cordato – [Mairesse Boisbriand](#) Vous pouvez envoyer le courriel à partir de leur site Web, envoyez aussi un à votre conseiller de district

**Bois-des-Filion** [adjointe.adm@ville.bois-des-filion.qc.ca](mailto:adjointe.adm@ville.bois-des-filion.qc.ca))

Marc Lauzon – maire de **Deux-Montagnes** [mlauzon@ville.deux-montagnes.qc.ca](mailto:mlauzon@ville.deux-montagnes.qc.ca)

Serge Simon –Chef de **Kenasatake** [simon.serge@kanesatake.ca](mailto:simon.serge@kanesatake.ca)

Ayoub Ramez -Maire de **Lorraine** [ramez.ayoub@ville.lorraine.qc.ca](mailto:ramez.ayoub@ville.lorraine.qc.ca)

**Mascouche** [cabinet@ville.mascouche.qc.ca](mailto:cabinet@ville.mascouche.qc.ca)

**Mirabel** [communications@ville.mirabel.qc.ca](mailto:communications@ville.mirabel.qc.ca)

**Oka** [info@municipalite.oka.qc.ca](mailto:info@municipalite.oka.qc.ca)

**Point-Calumet** [conseil.municipal@municipalite.pointe-calumet.qc.ca](mailto:conseil.municipal@municipalite.pointe-calumet.qc.ca)

Madeleine Leduc – Mairesse **Rosemère** [mleduc@ville.rosemere.qc.ca](mailto:mleduc@ville.rosemere.qc.ca)

Pierre Charon – Maire **St-Eustache** [pcharron@ville.saint-eustache.qc.ca](mailto:pcharron@ville.saint-eustache.qc.ca)

**St-Joseph-du-Lac** [aguindon@sjdl.qc.ca](mailto:aguindon@sjdl.qc.ca)

**St-Placide** [infosp@municipalite.saint-placide.qc.ca](mailto:infosp@municipalite.saint-placide.qc.ca)

Guy Charbonneau – Maire de **Ste-Anne-des-Plaines** [gcharbonneau@villesadp.ca](mailto:gcharbonneau@villesadp.ca)

Sonia Paulus – Mairesse de **Ste-Marthe-sur-le-Lac** [s.paulus@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca](mailto:s.paulus@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca)

Sylvie Surprenant –Mairesse **Ste-Thérèse** [mairie@sainte-therese.ca](mailto:mairie@sainte-therese.ca) courriel de votre [conseiller de district](#)

**Terrebonne** [information@ville.terrebonne.qc.ca](mailto:information@ville.terrebonne.qc.ca)

### **S'ils sont venus pendant votre absence et ils ont changé votre compteur**

- Téléphonnez HQ pour demander qu'ils changent le nouveau compteur intelligent par un compteur non communicant dans 10 prochains jours ouvrables. Si possible, enregistrez l'appel. Demandez à la personne à qui vous parlez de vous donner son nom et numéro d'identification ET un numéro de confirmation (il faut

insister). Prenez note de la date et heure de l'appelle sans oublier de leur dire que le compteur intelligent a été. Posé malgré votre refus clair et ferme.

- Prenez une photo de votre nouveau compteur et envoyez-la avec celle de votre ancien compteur où vous apparaissez sur la photo avec votre affiche de refus et envoyez-les par courriel à Mmes Ouellet, Jean, votre député, au député Amir Khadir, votre maire et à *Refusons les compteurs* en leur décrivant avec détail votre mésaventure.
- Mentionnez la date et heure de votre appel et la personne avec qui vous avez parlé (incluant le numéro de confirmation si vous l'avez obtenu, s'ils ont refusé de vous donner un, mentionnez-le) et dont vous avez demandé que **le compteur soit changé dans les prochains 10 jours ouvrables.**
- Demandez-leur ce qu'ils vont faire pour arrêter cet acte inacceptable dans un Québec démocratique.
- Dites-leur que vous ne voyez pas accepter de force le compteur non communicant et que vous attendez que toute expertise et dépense nécessaire pour vous protéger de l'électricité sale générée par ce nouveau compteur soit prise en charge par le créateur du problème : HQ.

### **Quoi faire si le compteur intelligent n'a pas été changé dans le délai accordé de 10 jours ouvrables**

- Écrivez un message à HQ sur Word et sauvegardez-le.
- Vous envoyez par courriel ce message (copier-coller) à HQ sur le site Web dans la section [Facturation](#) ce qui va vous permettre d'avoir un numéro de confirmation du message.
- Inscrivez le numéro de confirmation d'HQ à votre document Word.
- Envoyez un nouveau courriel à Mmes Ouellet, Jean, votre député, au député Amir Khadir, votre maire et à *Refusons les compteurs* en leur disant que les 10 jours ouvrables se sont écoulés et qu'HQ n'a pas encore changé votre compteur et que vous avez envoyé un courriel. Demandez-leur ce qu'ils vont faire pour vous appuyer dans votre démarche et que vous considérez inacceptable toutes ses démarches qui sont forcées pour vous dissuader de changer d'avis et surtout de bien paraître devant le rapport à la régie.
- Si encore 10 jours ouvrables passent sans que votre compteur soit changé, écrivez aux médias locaux pour leur dire que ni HQ ni les élus ne sont à l'écoute du citoyen. Décrivez la liste de démarches que vous avez faites.

**Encore une fois, merci de votre support solidaire.**